



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**NEUVIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
14 JUIN 2022 À 19 HEURES
À LA SALLE DU PERSONNEL**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 10 mai 2022
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
 - 6.2. Adoption de l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence - année scolaire 2021-2022 (art. 75.1)
 - 6.3. Adoption des règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 77.2)
 - 6.4. Approbation des activités et sorties scolaires (éducatives) aux abords de l'école - année scolaire 2022-2023 (art. 87)
 - 6.5. Adoption du rapport annuel de reddition de compte du C.É. (art. 82)
 - 6.6. Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53, 102)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury déclare la séance ouverte à 19h06.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres de la direction

Sylvie Desrosiers, directrice

Véronic Bouffard, directrice adjointe

Membres parents

Joeffrey Décarie

Ionela Farcas, **absente**

Jean-Sébastien Gaboury

Anh Nguyen

Isabelle Sirois

Georgette Piverger, **absente**

Suzie Vachon

Membres du personnel

Claude-Andrée Arbour, enseignante

Geneviève Cabana, enseignante

Sylvie Cournoyer, SDG

Valérie Descôteaux, enseignante

Annie Ladouceur, enseignante

Marc-André Magny, enseignant

Anne Martel, soutien

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Suite à l'invitation de monsieur Jean-Sébastien Gaboury, madame Sonia Leblanc, conseillère municipale pour notre district (15), est présente au Conseil d'établissement du mois de juin. Celle-ci se présente aux membres et fait un bref résumé de son parcours professionnel. De plus, elle ajoute qu'elle est disposée à s'impliquer dans nos projets futurs, s'il y a lieu, et propose son soutien concernant les attentes de l'école (projets ou autres).

Monsieur Gaboury aimerait souligner nos demandes antérieures qui ont été acceptées et exécutées telles que :

- le déneigement des pistes cyclables afin de faciliter les déplacements actifs
- l'ajout de pancartes de signalisation interdisant les arrêts en tout temps pour la sécurité des enfants

Madame Leblanc fait état des différents projets à venir dans notre secteur : trottoirs pour favoriser la marche, ajout de supports pour vélos, aménagement de pistes cyclables sur les anciennes servitudes, bonification des jeux d'eau, ajout de quai et de rampe pour la mise à l'eau de kayak et paddle board, et cette année, le Poutine Fest se tiendra ici à Lachenaie.

Nous mentionnons à madame Leblanc que l'école aimerait se doter d'une butte pour glisser à proximité de l'école. Celle-ci aurait une double vocation : utilisation pour les élèves de l'école lors des cours d'éducation physique, entre autres, ainsi que pour les citoyens.

Madame Claude-Andrée Arbour ajoute que tous les espaces extérieurs de l'école sont utilisés autant par l'école que par le SDG. De plus, en hiver, les élèves sont initiés aux minis skis ainsi qu'au surf des neiges, et ce, grâce aux enseignants d'éducation physique qui réussissent à fabriquer une butte lors de leurs fins de semaine, pour le plus grand bonheur des élèves. Monsieur Marc-André Magny et madame Arbour ajoutent que c'est un énorme travail mais que le plaisir de la glisse a des effets positifs sur tous.

À la demande de madame Leblanc, madame Arbour cite des buttes semblables à celle demandée dans des parcs école de la région.

Madame Sylvie Desrosiers mentionne que monsieur Jean-François Joly du CSSDA est en pourparlers avec la mairie pour utiliser la servitude pour réaménager le stationnement. Elle ajoute que cela a déjà été discuté avec les anciens conseillers qui étaient en poste.

Madame Desrosiers demande à madame Leblanc d'amener le projet de butte à son équipe. Celle-ci confirme qu'elle déposera la demande lors de sa prochaine rencontre de comité.

Monsieur Magny se questionne sur l'entretien de la patinoire l'hiver. Madame Leblanc précise que selon le contrat d'entretien, le déblaiement est fait 12 fois/an. Elle ajoute que l'an prochain, la taille du gazon ne sera pas faite avant le 31 mai pour permettre la pollinisation.

Pour clore ce point, monsieur Gaboury mentionne que le but de la rencontre était de présenter le projet de la butte et de le porter au conseil municipal (très peu coûteux). Ce point pourra être déposé au prochain conseil de ville en réunion plénière. Madame Leblanc nous fera un suivi.

Madame Sonia Leblanc quitte à 19h40.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

CE2122-55

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres du Conseil d'établissement que les directions scolaires sont présentement en moyens d'action, et ce, suite à la demande de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) qui les représente. Elle explique les moyens d'action et ajoute qu'aucune reddition de compte ne sera transmise au CSSDA, et ce, avec l'appui de monsieur Jean-Sébastien Gaboury, président du CÉ qui a été mis au courant de la situation la semaine dernière.

Malgré ce fait, madame Desrosiers a tenu à informer les membres du CÉ de ce contexte. Il a été convenu, même s'il y a des moyens d'action, de présenter les points à la séance du CÉ afin de faire tout de même avancer les choses (ordre du jour, adoption et approbation de différents points).

Les documents et redditions de compte seront transmis dès que les moyens d'action seront levés.

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2022

SUIVI :

Point 6

6.7 Consultation sur les besoins de l'école en biens et services ainsi que sur les besoins physiques des locaux de l'école (art. 93)

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que le remplacement de la chaudière a été reporté au cours de l'année prochaine. Ce report est dû à un manque de personnel.

Suite à la lecture du procès-verbal du 10 mai 2022, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Annie Ladouceur d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE2122-56

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS DE GESTION

6.1 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)

Madame Sylvie Desrosiers fait un résumé du rapport financier concernant le fonds à destination spéciale. Elle mentionne que celui-ci a été acheminé aux membres par courriel en après-midi. Elle énumère les différents projets et les explique.

Madame Desrosiers précise que les montants non utilisés ainsi que les retours de taxes seront récupérés dans le projet SOLDES et répartis en 2022-2023.

Dû à la mauvaise température, entre autres, la course « Bouge aux couleurs de l'Arc-en-ciel » se tiendra durant la semaine d'accueil des élèves (projet COURSE). Le matériel (poudre de couleurs) a été acheté et reçu.

Pour ce qui est du projet KERMESSE, madame Desrosiers précise que le montant sera utilisé. Présentement, les achats n'ont pas encore été traités.

Madame Desrosiers mentionne que le bilan du fonds à destination spéciale pour l'année scolaire 2021-2022 est positif. Les membres n'ont aucun commentaire et sont en accord avec le suivi au budget du fonds à destination spéciale.

6.2 **Adoption de l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence - année scolaire 2021-2022 (art. 75.1)**

Madame Sylvie Desrosiers fait la présentation du document et rappelle que ce document est présenté année après année et l'explique. Elle rappelle aussi que ces informations sont basées sur le plan de lutte de l'année et sur l'analyse de la situation en lien avec l'évaluation du plan de lutte de l'année dernière.

Madame Anne Martel a été mandatée pour travailler en collaboration avec madame Geneviève Roussety sur la définition des gestes de violence. Madame Martel précise que la définition des gestes de violence a évolué (Loi 56). En effet, tout geste de violence dirigé contre un élève, qui fait que celui-ci ne se sent pas bien avec cette situation, est maintenant considéré comme un geste de violence ou d'intimidation. Cette modification donne un portrait plus clair à l'école.

- Compilation des gestes de violence et d'intimidation, les événements de violence répertoriés dans l'outil (183) sont définis au sens de la loi 56. Il y a eu une seule situation d'intimidation.

Madame Martel rappelle que ce nombre est pris en considération pour 567 élèves en apprentissage sur 180 jours d'école. Les chiffres ne sont donc pas alarmants. À cet effet, nous devons poursuivre l'enseignement explicite des comportements attendus et l'harmonisation des pratiques entre l'école et le SDG. De plus, nous devons uniformiser les interventions reliées aux situations de conflits, d'intimidation de de violence. Les attentes comportementales sont présentes dans tous les locaux de l'école et aux entrées/sorties des élèves (affiche des valeurs) afin de s'y référer quotidiennement lors des interventions. L'introduction des billets de valorisation des comportements attendus (reflets positifs des attentes), depuis avril, a aussi contribué à travailler sur les préoccupations identifiées.

Madame Desrosiers précise que la version plus concise qui sera envoyée aux parents, dès la levée des moyens d'action, comporte le même contenu.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Anne Martel et appuyé par madame Isabelle Sirois d'adopter l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence – année scolaire 201-2022 telle que proposée.

CE2122-57

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 **Adoption des règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 77.2)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que nous sommes toujours en attente des modifications du Projet de Règlement sur les services de garde en milieu scolaire de la part du ministère. À cet effet, le CSSDA a demandé à ce que le document présenté ce soir soit produit avec les informations reçues à cette date. Si des modifications devaient être apportées, celles-ci seront présentées lors de la 1^{re} séance du Conseil d'établissement pour 2022-2023.

Les membres comprennent la situation et sont en accord avec la façon de faire.

Madame Véronic Bouffard fait la présentation du document et des annexes et donne de plus amples informations sur certains points.

- Les heures ont été modifiées afin de s'arrimer avec le nouvel horaire de l'école.
- Le tarif pour la fréquentation régulière est de 8,95\$. Un montant maximal de 15\$ est prévu pour une fréquentation sporadique ou dépannage.
- Le tarif annuel pour les dineurs sera de 572\$. Le paiement pourra être payable en 8 versements.
- Le parent doit signer l'engagement à la dernière page.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Geneviève Cabana, appuyé par madame Claude-Andrée Arbour d'adopter les règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2022-2023, telle que présentées.

CE2122-58

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Approbation des activités et sorties scolaires (éducatives) aux abords de l'école - année scolaire 2022-2023 (art. 87)

Comme à chaque année, madame Sylvie Desrosiers propose aux membres d'approuver les activités et sorties scolaires (éducatives) réalisés aux abords de l'école et sur les espaces avoisinants pour la prochaine année scolaire.

Ces activités/sorties se vivront à l'intérieur de l'horaire prévu de l'école ainsi que du SDG, à distance de marche raisonnable, de façon sécuritaire en respect des ratios.

Il est proposé par madame Annie Ladouceur et appuyé par madame Isabelle Sirois d'approuver les activités et sorties scolaires (éducatives) réalisés aux abords de l'école et sur les espaces avoisinants pour l'année scolaire 2022-2023 telles que présentées.

CE2122-59

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 Adoption du rapport annuel de reddition de compte du C.É. (art. 82)

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury présente le rapport annuel de reddition de compte du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022. Comme à chaque année, celui-ci est complété en collaboration avec madame Sylvie Desrosiers. De plus, cette année, celui-ci comporte quelques nouveautés : ajout du nom des membres, composition du CÉ, rencontre en présentiel ou en virtuel, activités éducatives détaillées, commentaires généraux sur les formations obligatoires, ...

Madame Desrosiers précise que l'an prochain ce document sera présenté sous une autre forme mais, présentement, nous n'avons aucune information précise.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury mentionne que ce document sera déposé à l'assemblée générale de parents au mois de septembre prochain.

Il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Anh Nguyen d'adopter le rapport annuel de reddition de compte du C.É. pour 2021-2022.

CE2122-60

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53, 102)

Tel que convenu en début d'année, madame Sylvie Desrosiers rappelle aux membres que ce point a été à l'ordre du jour de façon statutaire (4 fois dans l'année) et celui-ci est le dernier de l'année 2021-2022.

Elle demande aux membres s'ils ont des questions, des commentaires, des besoins d'éclaircissements, etc... Il n'y a aucune question et aucun commentaire.

Lors de la composition du Conseil d'établissement pour la prochaine année scolaire, les nouveaux membres devront suivre cette formation. Le but étant de mousser la participation comme membres en expliquant le rôle et les fonctions de ces derniers.

Les membres sont en accord.

7. SUJETS D'INFORMATION

7.1 La présidence

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury n'a aucun sujet d'information à présenter.

Il désire remercier tous les membres pour leur assiduité tout au long de l'année et de leur implication dans le but de veiller à la réussite de tous les élèves.

7.2 La direction

- Madame Sylvie Desrosiers remercie les membres du Conseil d'établissement pour leurs présences et leur assiduité malgré le défi d'adaptation des séances en présentiel ou virtuel. Grâce à l'unité des membres, nous avons pu respecter le calendrier établi.
- Madame Desrosiers propose le 6 septembre comme date pour l'assemblée générale de parents.
- Il y aura 4 postes de membres parents à combler au C.É. pour la prochaine année scolaire : Monsieur Décarie et Mesdames Piverger, Sirois et Vachon.
- La consultation auprès des élèves sera bientôt terminée (chapeautée par Mme Anne Martel).

7.3 Représentant du comité de parents

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury mentionne que la rencontre du comité de parents a eu lieu le 30 mai dernier.

- Aramark : plusieurs parents du comité se questionnent sur le choix du traiteur, en l'occurrence Aramark. Le contrat est effectif pour une période de 5 ans (2021-2026). Le comité désire travailler sur les différentes offres. Très peu de commentaires. Par contre, il est mentionné que les repas ne sont pas très diversifiés ou ne sont pas très chauds. Madame Vachon ajoute que le CSSDA s'est fait livrer des repas Aramark afin de les tester (variété, repas santé, etc.). Madame Sylvie Cournoyer précise que les élèves de notre école n'ont pas de doléances vis-à-vis les repas Aramark. Lors de la réception de ces repas, ceux-ci sont déposés au réchaud. Madame Desrosiers ajoute que la problématique se vit peut-être plus au secondaire qu'au primaire. La sélection des repas est faite selon le choix des parents.
- Pour une 2^e année consécutive, un prix sera offert à certains élèves EHDAA pour leur persévérance scolaire.
- Le service du transport scolaire cherche des solutions afin de pallier aux problèmes de transport dus au manque de chauffeurs (Covid-19 et pénurie).
- Les parents ont reçu une lettre concernant les changements qui seront apportés au transport scolaire pour les élèves du préscolaire et du primaire.

7.4 Représentants des enseignants

Préscolaire : Le préaccueil a eu lieu le 2 juin dernier sous une nouvelle formule. Les élèves ont participé à une fête pour les 100 jours d'école.

1^{re} année : C'est la fin des cahiers. Que ce soit seul ou en équipe, les élèves terminent tranquillement les dernières pages des cahiers d'exercices. En équipe, les élèves ont fait une petite recherche sur différents sujets dont les oiseaux du Québec, des animaux de la ferme ou les insectes. Ils ont fait une présentation devant la classe. Ils ont eu beaucoup de plaisir. L'activité du 21 juin prochain au Camp Boute-en-train a été annulée à cause des nombreux dommages causés par la dernière tempête.

2^e année : Les élèves de 2^e année ont eu la chance de recevoir un animateur de Prof Dino. Les enfants ont fait de la « slime ». Ils étaient emballés de l'activité. Le 7 juin dernier, les élèves ont participé à une sortie à la Maison des arts de Laval où ils ont vu la pièce Chante, Edmond ! Aujourd'hui, en après-midi, les classes de 2^e année ont pu profiter des jeux d'eau.

3^e année : Évaluations de fin d'année (préparation et passation)
En sciences : les élèves ont abordé les notions du cycle de l'eau et la photosynthèse.
Les élèves iront à la crèmerie le 17 juin prochain.

4^e année : Ateliers de la gestion du stress : identification des facteurs provoquant le stress ainsi que les moyens pour y faire face.
En sciences : les élèves devaient préparer une expérience et filmer les étapes de réalisation s'y rattachant.
En écriture : les élèves ont composé un texte informatif au sujet de leur choix.
Les élèves profiteront des jeux d'eau jeudi le 16 juin, si la température le permet.

5^e année : En français : évaluation CSSDA et Contes et légendes
En sciences : expérience sur le pétrole
Les élèves ont participé à une activité de jeux de société géants avec Randolf.

6^e année : Vendredi 20 mai, activités clownesques avec Michel Lapointe
Les élèves ont créé un système d'arrosage automatisé par Microbit.
Jeudi 26 mai, animation avec l'auteure Andrée Poulin
Jeudi 26 mai, malgré une température incertaine, les élèves ont vécu une journée plein air. Quelques activités ont eu lieu à l'intérieur de l'école.
Les évaluations du ministère sont maintenant terminées.
Plusieurs activités à venir : création de jeux vidéo Makey Makey, animation avec l'aquarium de Québec (virtuel), Elizabeth Turgeon, auteure (Panique au chalet).
Les élèves ont vécu une journée au secondaire le 13 juin dernier, ici à l'école.
Remise de l'album de finissants et soirée d'activités au Salon de quilles, mardi le 21 juin.
Remise des diplômes et haie d'honneur jeudi 23 juin.

TSA : Les élèves des classes 847-848 ont participé à des ateliers d'écriture sur la découverte des métiers avec présentation orale et vidéo.
Les élèves du groupe 851 ont fait les examens du ministère. Ils sont aussi allés faire la visite de l'école secondaire du Coteau.

Anglais :

- C'est la routine.

Musique :

- C'est la routine.

Éducation physique :

- Trois journées de plein air ont pu être vécues cette année. Tout s'est bien déroulé et les élèves ont bien apprécié ces journées.
- Nous sommes en préparation de la kermesse de fin d'année. Nous aurons une bonne participation de parents et d'anciens élèves de l'école (environ 80 bénévoles).
- Nous allons prendre une photo officielle des 54 élèves qui ont fait partie des différentes escouades cette année.
- M. Bernard Lebel est venu pour une dernière journée de formation pour les enseignants. Cette journée fut plus adaptée pour les élèves des classes TSA (plumes de paon).
- Pour le mois de l'activité physique, c'est la classe 103 qui est gagnante d'un après-midi d'activités physiques.
- Nous avons une élève qui a remporté 2 médailles d'or au RSEQ régional (80 et 800 mètres).

7.5 Représentant du Service de garde

- Madame Sylvie Cournoyer remercie tous et chacun pour l'accueil qu'elle a eu durant sa 1^{re} année à l'école.
- Le comité est en préparation de la fête de fin d'année qui aura lieu le 22 juin prochain.
- La période de réchaud des repas aux micro-ondes est terminée. Les élèves doivent apporter un lunch froid sauf pour quelques élèves TSA.
- Les objets perdus seront installés à l'extérieur du SDG les 14-15-16 juin.

7.6 Représentant du personnel de soutien

- Les activités de valorisation des comportements attendus ont été très appréciées par les élèves méritants ainsi que les friandises glacées remises à la classe gagnante.
- Les prochaines activités auront lieu le 16 et 20 juin prochains.
- Un total d'un peu plus de 1300 billets ont été remis aux élèves depuis le 19 avril pour féliciter leurs bons comportements.
- Les sondages auprès des élèves ont été passés hier et aujourd'hui. Il reste à rencontrer les élèves du préscolaire. Une classe par niveau a été rencontrée pour le sondage. Il reste à faire le bilan par niveaux. Nous aurons un meilleur aperçu à la rentrée.

Voici tout de même un bref aperçu de ce qui en est ressorti :

- Les élèves apprécient l'espace, les synthétiques et le matériel prêté;
 - Le soccer, le Master et les ballons-paires sont toujours très appréciés;
 - L'aire de jeux #3 semble la moins appréciée par l'ensemble des élèves;
 - L'augmentation de minutes de récréations serait souhaitée...
 - Plus de lignages pour les jeux de Master (Claude-Andrée et la direction travaillent là-dessus);
 - Gonfler plus souvent les ballons-paires serait apprécié.
- Madame France Dufour, agente de bureau, quittera ses fonctions pour relever de nouveaux défis à l'école Valmont-sur-parc dès le 1^{er} juillet. Nous lui souhaitons bonne chance et la remercions pour son bon travail à l'école l'Arc-en-ciel.

8. DIVERS

Madame Véronic Bouffard souhaite de bonnes vacances à tous !

Madame Isabelle Sirois nous informe qu'elle a complété le sondage concernant la sécurité routière aux abords de l'école en collaboration avec le Service de police de la Ville de Terrebonne et le CSSDA.

Madame Desrosiers fournit quelques informations en lien avec ce sondage piloté par madame Geneviève Roussety du CSSDA. Les résultats seront compilés par cette dernière et des aménagements seront proposés par les Ressources matérielles et le Service de police afin d'améliorer la sécurité des élèves qui voyagent à pied et ceux qui arrivent en voiture avec leurs parents.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour de lever la séance, il est alors 21h03.

CE2122-61

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

Jean-Sébastien Gaboury

Sylvie Desrosiers